



AIRE URBAINE DE TOULOUSE

INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE

POUR TOUS LES AGENTS PUBLICS FONCTIONNAIRES ET CONTRACTUELS

L'indemnité de résidence est un système qui a pour objectif de compenser le coût de la vie. Le montant est de 1 ou 3% du traitement indiciaire brut (0% actuellement), versé mensuellement.

Ce système exclut depuis sa mise en place les agents publics de l'aire urbaine de Toulouse alors que le coût de la vie y est aussi important que dans d'autres villes qui bénéficient du dispositif (Montpellier, Nîmes, Béziers, Perpignan, Nantes, Lorient, Metz ou Lille).

Notre organisation souhaite pouvoir faire entendre la voix des agents publics de notre aire urbaine dans un moment où le ministre de la Fonction publique a ouvert le sujet de l'indemnité de résidence en déclarant le 28 septembre 2023 que les agents publics travaillant dans une des 61 communes de l'Ain et de la Haute-Savoie recevraient une indemnité de résidence.

Il est donc possible de peser pour compléter le texte en vigueur et y intégrer également les agents publics travaillant dans l'aire urbaine de Toulouse. Si vous êtes d'accord avec cette proposition, signez la pétition suivante :

Je soussigné

NOM _____ PRÉNOM _____

COURRIEL _____ EMPLOYEUR _____

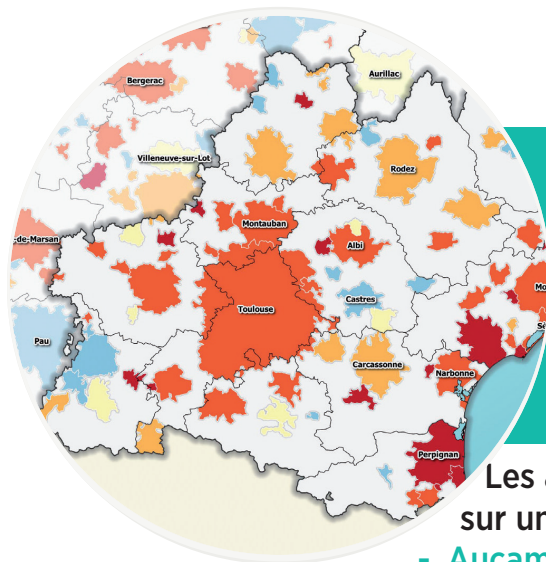
réclame l'instauration d'une indemnité de résidence sur l'aire urbaine de Toulouse pour tous les agents publics, fonctionnaires et contractuels.

Signez la pétition, renvoyez-la en la scannant à interco31@interco.cfdt.fr ou remettez-la à votre section CFDT.



INTERCO
HAUTE-GARONNE ARIÈGE
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

interco31@interco.cfdt.fr
www.cfdt-interco31.fr



AIRE URBAINE DE TOULOUSE

INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE

POUR TOUS LES AGENTS PUBLICS FONCTIONNAIRES ET CONTRACTUELS

Les agents publics travaillant sur un site situé sur une de ces communes sont concernés :

- Aucamville (31022) - Aussonne (31032) - Auzeville-Tolosane (31035) - Balma (31044) - Beaupuy (31053) - Beauzelle (31056) - Belberaud (31057) - Blagnac (31069) - Bouloc (31079) - Brax (31088) - Bruguières (31091) - Castanet-Tolosan (31113) - Castelnest (31116) - Castelmaurou (31117) - Castelnaud-d'Estrétefonds (31118) - Cépet (31136) - Colomiers (31149) - Cornebarrieu (31150) - Cugnaux (31157) - Daux (31160) - Deyme (31161) - Eaunes (31165) - Escalquens (31169) - Fenouillet (31182) - Fonbeauzard (31186) - Fonsorbes (31187) - Fontenilles (31188) - Frouzins (31203) - Gagnac-sur-Garonne (31205) - Gratentour (31230) - Labarthe-sur-Lèze (31248) - Labastide-Saint-Sernin (31252) - Labège (31254) - Lacroix-Falgarde (31259) - Lapeyrouse-Fossat (31273) - Launaguet (31282) - Léguevin (31291) - Lespinasse (31293) - Mervilla (31340) - Mondonville (31351) - Mondouzil (31352) - Montberon (31364) - Montrabé (31389) - Muret (31395) - Péchabou (31409) - Pechbonnieu (31410) - Pechbusque (31411) - Pibrac (31417) - Pinsaguel (31420) - Pins-Justaret (31421) - Plaisance-du-Touch (31424) - Pompertuzat (31429) - Portet-sur-Garonne (31433) - Quint-Fonsegrives (31445) - Ramonville-Saint-Agne (31446) - Roques (31458) - Roquettes (31460) - Rouffiac-Tolosan (31462) - Saint-Alban (31467) - Saint-Geniès-Bellevue (31484) - Saint-Jean (31488) - Saint-Jory (31490) - Saint-Loup-Cammas (31497) - Saint-Orens-de-Gameville (31506) - Saint-Rustice (31515) - Saint-Sauveur (31516) - La Salvetat-Saint-Gilles (31526) - Saubens (31533) - Seilh (31541) - Seysses (31547) - Toulouse (31555) - Tournefeuille (31557) - L'Union (31561) - Vacquiers (31563) - Vieille-Toulouse (31575) - Vigoulet-Auzil (31578) - Villate (31580) - Villeneuve-lès-Bouloc (31587) - Villeneuve-Tolosane (31588) - Grisolles (82075) - Pompignan (82142).